



Report approbation PV CSE

Par scker 01

Bonjour,

Est il possible de reporter l approbation du PV du CSE . Dans le règlement interieur il est stipule qu il doit etre envoyé 8 Jours avant la prochaine plenièere pour approbation. Mais le PV ne reflète pas , à mon sens , les propos tenus en seance , pire une partie a été de mon point de vue squizzé alors que nous allons intenté une action en justice. Mais nous ne souhaitons pas faire d impaire, le temps que le secrétaire écoute le PV du CSE.

Un rapport CSSCT a été faite mais finalement ce n est pas le rapport qui a été présenté en CSE mais une synthèse De plus le rapporteur a quand meme précisé que le rapport complet devait etre en annexe hors cela n a pas été fait.

merci et bonne journée